



Arrêt de travail et congés payés

Par **Saka53**, le **25/08/2017** à **11:00**

Bonjour. Je ne sais pas si quelqu'un lira ce post mais j'ai une question. Je devais être en vacances du 7 août au 27 inclus. Mon patron les a déclaré à la pro btp et j'ai donc été payé au moins 2 semaines avant mes vacances. Mais 1 semaine avant mes vacances je me suis luxé l'épaule ce qui m'a valu un arrêt de travail jusqu'au 15 août. En plein milieu de mes vacances. Ma question est dois reprendre le travail le 28 (je ne tiens pas compte de l'arrêt) où je décale le 1er jour de mes 3 semaines de vacances au 16 août?
Merci de vos réponses. M B

Par **P.M.**, le **25/08/2017** à **12:46**

Bonjour,
Vous ne pouvez de toute façon pas reprendre le travail puisque vous êtes en arrêt au moins jusqu'à son terme...
Les congés payés ayant été reportés par l'arrêt, l'employeur devrait vous accorder une nouvelle période...